



HERMÈS

Assemblée générale des actionnaires

Une Assemblée générale mixte se tiendra le mardi 2 juin 2015, à 10 h 00 (accueil à partir de 8 h 30, au Palais des Congrès, Grand Amphithéâtre, 2, place de la Porte-Maillot, 75017 Paris).

Cette assemblée est appelée notamment à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

L'avis de réunion est paru au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* du 17 avril 2015. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans cet avis.

Cet avis de réunion, l'exposé des motifs sur les projets de résolutions, le tableau de synthèse de l'utilisation des délégations financières et les informations légales peuvent être consultés sur le site Internet de la société <http://finance.hermes.com>.

Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires et consultables sur le site internet précité, dans les conditions légales et réglementaires, à compter du 11 mai 2015.